

Echange ou remboursement d un achat

Par coccy_old, le 14/10/2007 à 21:41

BONJOUR, j ai acheté il y a 15 jours, une paire de bottes de marque pataugas a 169 euros; je l ai ai porté trois fois et je m apercois qu une des bottes est decousues au niveau de la cheville. Le magasin doit il me m echanger ou me rembourser ces bottes??? merci beaucoup.

Par Jurigaby, le 15/10/2007 à 01:08

Bonjour.

Effectivement, à 169 euros la paire, on pourrait penser qu'il s'agit là d'un vice caché.

Maintenant, à ce prix là, ça vaut quand même pas le coups de faire expertiser la paire par un professionnel.

On va donc dire que vous devriez essayer de négocier ça avec le magasin.

Par coccy_old, le 15/10/2007 à 17:42

merci beaucoup pour votre reponse